

Faire casquer les frontaliers, une «fausse bonne idée»

Liaisons Thonon-Lausanne Certains internautes suggèrent que les usagers des navettes paient leur abonnement plus cher pour rétablir les liaisons supprimées. La CGN répond.

Marine Dupasquier Textes

Depuis l'annonce de coupes drastiques dans les horaires 2026 des traversées lémaniques entre Lausanne et Thonon pour des raisons financières, le sujet déchaîne les passions. Les réactions affluent sur les réseaux sociaux et dans les commentaires de notre site – souvent teintées d'hostilité envers les frontaliers. Parmi les idées qui reviennent le plus fréquemment figure celle d'augmenter le coût des abonnements pour les travailleurs français.

«J'ai une proposition simple: que les usagers paient le juste prix pour que la liaison soit économiquement rentable. Avec leur salaire suisse, ils ne peuvent pas payer???» s'emporte un internaute. Un peu plus bas, «Nanook» défend une idée similaire: «Si on faisait payer le vrai tarif aux utilisateurs de ce transport public et non un prix artificiellement réduit par les subventions étatiques... Le tour est joué...»

Le prix de l'AG est un frein

Mais ces pistes sont-elles réellement viables? Pour Vincent Pellissier, directeur de la Com-

pagnie générale de navigation (CGN), la réponse est claire: non, augmenter les prix n'est pas une solution. «C'est une fausse bonne idée», tranche-t-il. La raison étant le tarif de l'abonnement général (AG), qui est fixé par l'Alliance SwissPass.

Le directeur s'explique: «Si on augmente le prix de l'abonnement de la N2 (Thonon-Lausanne), qui est déjà plus cher car aussi valable sur la N1 (Evian-Lausanne), au-delà du prix de l'AG, les clients vont logiquement prendre l'AG. Cela réduirait les recettes propres aux lignes CGN étant donné que

les recettes de l'AG sont ventilées entre toutes les entreprises membres de SwissPass.»

Augmenter les prix serait «indécent»

Aujourd'hui, l'abonnement mensuel N1-N2 coûte 298 francs, ou 311 francs avec l'offre Mobilis. L'AG s'élève quant à lui à 355 francs. La marge d'augmentation demeure donc restreinte: la CGN risquerait de perdre des clients qui opteraient pour l'AG. «En outre, vu la dégradation massive de l'offre, il nous paraît pour le moins indécent d'augmenter les

tarifs», conclut le directeur. Et que se passe-t-il si l'on calcule le prix réel que les usagers devraient payer pour couvrir l'ensemble des coûts? «Le taux de couverture de la N2 était de 44% en 2024 et, une fois les Naviexpress de la CGN intégrés au bilan, il tombera à près de 30%, précise Vincent Pellissier. Autrement dit, si on voulait que les usagers couvrent tous les coûts – ce qui n'arrive jamais pour les transports publics –, il faudrait, grosso modo, multiplier par trois le prix de l'abonnement... soit environ 1000 francs par mois.»

Les usagers privilégient la discussion à la confrontation

Face au plan d'économies imminent concernant les navettes transfrontalières, un collectif d'usagers s'est rapidement mobilisé. Pierre-Loïc Faury, porte-parole de l'Amicale des frontaliers, explique que des consultations «très actives» ont été menées auprès des parties prenantes depuis les annonces du 10 octobre. «Nous souhaitons avoir accès à toutes les informations et comprendre les tenants et aboutissants de la problématique. Ces échanges ont été très intéressants», sou-

ligne-t-il. Au fil de ces discussions, deux problématiques distinctes ont émergé. «À très court terme, l'urgence sur les réductions d'horaires prévues au 13 décembre. À moyen terme, c'est la gouvernance et la charge financière qui posent problème.» En dépit de la soixantaine d'ébauches d'horaires qui auraient été élaborées par les organismes de subvention et la CGN, des ajustements seraient à l'étude pour s'adapter au mieux à la réalité du terrain. «À l'avenir, il sera cru-

cial de remettre l'utilisateur au centre des préoccupations et de prendre son avis en considération», insiste Pierre-Loïc Faury. Pour l'heure, aucune mobilisation publique n'est envisagée. «La manifestation serait une signification d'échec», estime-t-il. «Nous espérons plutôt que le temps politique s'accélère pour trouver des solutions temporaires avant la mi-décembre. Tant que les discussions avancent, il n'y a pas lieu d'aller ériger des barrières sur les quais de la CGN.»